

-

L'AFL publie un baromètre consacré à la santé financière des collectivités de Bourgogne-Franche-Comté

-

L'AFL, la banque des collectivités, publie ce 24 septembre un nouveau baromètre consacré à la santé financière des collectivités de la région Bourgogne-Franche-Comté. Cette publication, réalisée à partir des notes financières attribuées par l'AFL à chaque collectivité, met en lumière les particularités financières du monde local de la région, et leur évolution entre 2018 et 2023. Après l'Occitanie en 2023, il s'agit de la deuxième déclinaison régionale du baromètre national de l'AFL.

Le Baromètre de la santé financière des collectivités est établi chaque année à partir des données de la Direction générale des Finances publiques. Il agrège les notes de chaque collectivité pour dresser le bilan des six derniers exercices budgétaires.

Cette année, l'AFL a décliné ce baromètre pour mettre en lumière la situation et la trajectoire particulières des collectivités de la région Bourgogne-Franche-Comté. Il s'agit de la deuxième déclinaison régionale du Baromètre, après une publication consacrée à l'Occitanie en 2023. « Cela correspond à une volonté de l'AFL de décliner son expertise sur chaque territoire d'année en année » précise Olivier Landel, Directeur général de l'AFL-ST.

« La lecture de cette nouvelle publication fournit plusieurs enseignements. Les collectivités de Bourgogne-Franche-Comté ont été affectées comme ailleurs en France par le changement de conjoncture. Néanmoins, elles sont traversées de dynamiques originales, qu'il s'agisse de certaines strates communales ou de territoires particuliers », complète Marie Ducamin, présidente du Conseil d'administration de l'AFL-ST.

Focus méthodologie :

Ce baromètre utilise la notation que l'AFL attribue à toutes les collectivités, calculée à partir des comptes annuels des collectivités et prenant en compte :

- La solvabilité (pondérée à 55%)
- Le poids de l'endettement (pondéré à 20%)
- Les marges de manœuvre budgétaire (pondérées à 25%)

Pour le baromètre, les notes ont été agrégées pour obtenir des moyennes simples sur différents périmètres (typologie de collectivité, entité territoriale, année ...)

Les finances locales en Bourgogne-Franche-Comté : une légère dégradation globale en 2023

Avec une très légère dégradation de leur santé financière en 2023, les collectivités bourguignonnes et franc-comtoises présentent une situation globalement proche de celle de l'ensemble des collectivités à l'échelle nationale. Ce constat global n'obère pas de réels contrastes géographiques entre les départements qui la composent, lesquels tendent à s'accroître avec le temps.

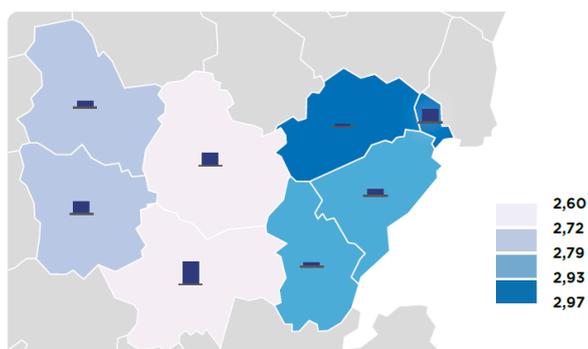
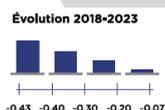


Contact presse

Lucille SIMON - Directrice de la communication

lucille.simon@agence-france-locale.fr - 04 69 84 81 04

NOTES 2023 DES COLLECTIVITÉS
DE BOURGOGNE-FRANCHE-
COMTÉ ET ÉVOLUTION 2018-
2023
PAR DÉPARTEMENT



A noter :

L'échelle des notes financière s'étend de 1 à 7 : 1 étant la meilleure note et 7 la moins bonne.

La moyenne des notes des collectivités bourguignonnes et franc-comtoises est équivalente à la moyenne nationale en 2023 : 2,79/7 mais cache des disparités territoriales.

Les contrastes d'un département à l'autre restent vifs : les collectivités de Côte-d'Or et de Saône-et-Loire affichent une situation favorable, à rebours celles de l'est de la région, notamment la Haute-Saône et le Territoire de Belfort.

Les communes de Bourgogne-Franche-Comté ont vu, sur les derniers exercices, leur situation financière s'améliorer légèrement plus vite que celle de leurs homologues de France entière. En ce qui concerne les EPCI, leur santé financière continue de s'améliorer au même rythme que ceux du reste de la France, mais en affichant une situation structurellement plus dégradée.

A propos de l'AFL

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d'agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

« En créant la première banque que nous détenons et pilotons à 100%, nous, collectivités locales françaises, avons posé un acte politique fort en faveur de la décentralisation. Notre établissement, l'Agence France Locale, n'est pas un établissement financier comme les autres. Créé par et pour les collectivités, il agit pour le monde local, pour renforcer notre liberté, notre capacité à développer des projets et notre responsabilité d'acteurs publics. Sa culture de la prudence nous préserve des dangers de la complexité et la richesse de sa gouvernance, des dérives liées aux conflits d'intérêts. L'objectif fondamental : offrir un accès à la ressource au monde local, dans les meilleures conditions et en toute transparence. Les principes de solidarité et d'équité nous guident. Convaincus qu'ensemble on va plus loin, nous avons souhaité un établissement agile, qui s'adresse à toutes les collectivités, aux plus importantes régions comme aux plus petites communes. Nous concevons le profit comme un moyen d'optimiser la dépense publique, non comme une fin. À travers l'AFL, nous soutenons un monde local engagé pour relever les défis sociaux, économiques et environnementaux. L'AFL renforce notre pouvoir d'agir : mener des projets sur nos territoires, pour aujourd'hui comme pour demain, au service des habitants. Nous sommes fiers d'avoir une banque qui affiche un développement à notre image, toujours plus responsable et plus durable. Nous sommes l'Agence France Locale. »



Contact presse

Lucille SIMON - Directrice de la communication

lucille.simon@agence-france-locale.fr - 04 69 84 81 04